

## **MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE, FOURNITURE DES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### ***Rapport d'analyse des offres détaillé (seuil 3)***

#### **1 - OBJET DE LA CONSULTATION**

La ville renouvelle l'accord cadre à bon de commandes pour la maintenance préventive et corrective, la fourniture des moyens de lutte contre l'incendie qui arrive à échéance le 31/12/2019.

L'accord cadre démarrera à compter du 01/01/2020. La durée de la période initiale est de 1 an. Il pourra être renouvelé par période d'un an, dans la limite de trois reconductions soit jusqu'au 31/12/2023.

Accord cadre avec maximum : le montant des prestations par la période (1 an) est de 35 000 €HT maximum.

#### **2 - DEROULEMENT DE LA PROCEDURE**

Date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence : 02/09/19

Supports de diffusion de l'avis d'appel public à concurrence :

- Profil d'acheteur ville Annemasse
- presse locale :Messenger + résumé Eco pays de Savoie

Type de procédure : procédure adaptée seuil 3

Décomposition en tranches et en lots : non

Date et heures limites de réception des offres : 24/09/19 à 12h00

Formalisme de la consultation :

lettre de commande

marché public

### 3 - OUVERTURE DES PLIS

Nombre de plis reçus dans les délais : 3

Liste des plis reçus :

N° ARRIVEE DU PLI	IDENTITE DU CANDIDAT OU DU GROUPEMENT D'ENTREPRISES
1	<b>DESAUTEL</b> 38 400 Saint Martin d'Hères
2	<b>EUROFEU SERVICES</b> BP383 - 38511 VOIRON CEDEX Mail : iderouiche@eurofeu.fr
3	<b>PROTECT SECURITE</b> Siège Social: 86, 18-22 rue d'Arras - 92000 Nanterre Agence Rhône-Alpes: 9 rue du Vieux Moulin - 74960 Meythet protect.fr - protect@protect.fr

### 4 - EXAMEN DES CANDIDATURES

Critères de sélection des candidatures :

- garanties et capacités techniques et financières
- capacités financières

Certificats de qualification exigés dans l'AAPC ou le RC :

Libellés
la certification d'entreprise d'installation et de maintenance de RIA conforme à la règle R5 de l'APSAD
la certification d'entreprise IEM (Installation d'Extincteurs Mobiles) conforme à la règle R4 de l'APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommages)
la certification d'entreprise d'installation et de maintenance de trappe de désenfumage conforme à la règle R17 de l'APSAD
Habilitation électrique

N° ARRIVEE DU PLI	CANDIDAT	DC1/DC2	Autres pièces de la candidature (*)	ADMIS/NON ADMIS	MOTIFS DE REJET DE LA CANDIDATURE
1	<b>DESAUTEL</b>	X	X	admis	
2	<b>EUROFEU SERVICES</b>	X	X	admis	
3	<b>PROTECT SECURITE</b>	DUME X	X	admis	

(\*) pièces de la candidature énoncées dans le RC

DESAUTEL : pièces non signées électroniquement, si retenu manque kbis et certificat URSSAF

EUROFEU : pièces non signées électroniquement, si retenu manque kbis de moins de 3 mois

PROTECT SECURITE : pièces signées électroniquement, si retenu pièces sur AWS sauf attestation redressement judiciaire

## 5 - ANALYSE DES OFFRES

### 5.1 - Liste des offres reçues

N° PLI	CANDIDAT	PIECES DE L'OFFRE (*)	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT	OBSERVATIONS (ex : candidature non admise, offre irrecevable, irrégulière ...). <b>Pour ne pas perdre de temps à la notification : en cas d'erreur de calcul observée, merci de demander à l'entreprise un nouveau chiffrage avant la fin de l'analyse</b>
1	DESAUTEL	X	24 251,84	
2	EUROFEU SERVICES	X	22 782,29	3 prix manquants et 5 prix anormalement bas. Nouveau montant = 25065,86
3	PROTECT SECURITE	X	22 488,74	certaines prix suspectés d'être anormalement bas

(\*) pièces de l'offre :

Les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par le candidat
Le cadre du mémoire technique complété
Le catalogue des prix du fournisseur
Le détail quantitatif estimatif (DQE)
Le bordereau des prix unitaires (BPU)
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes

Le candidat 2 a transmis une offre dont le BPU et le DQE sont incomplets : il manque les prix n° 2.15, 6.17 et 6.18. De plus, les prix n° 2.5, 2.10, 6.13, 6.19 et 6.20 semblent anormalement bas. Le candidat a complété les prix manquants et a réévalué les prix qui semblaient anormalement bas.

Les prix de vérification annuelle de l'offre du candidat 3 sont suspectés d'être anormalement bas (prix n°1.1 à 1.4 du BPU).

La demande suivante a été faite à l'entreprise pour justifier du caractère sérieux de son offre :  
*« les prix de vérification annuelle des extincteurs (n° 1.1 à 1.4 du BPU et du DQE) comprenant le déplacement, la main d'œuvre, le traitement des déchets et toutes les pièces changées systématiquement dont les joints, le tamis, le scellé millésimé, l'étiquette, le témoin de sûreté, ... semblent anormalement bas. Veuillez les justifier ou les modifier en transmettant le BPU et le DQE modifiés. »*

Le candidat a confirmé ses prix sur la base des 2 principaux éléments de réponse suivants :

- 1) *« Les temps de vérification des extincteurs moyens sont de 6 minutes par appareil pour les CO<sup>2</sup> et 12 minutes pour les eaux et les poudres ... »*
- 2) *« Étant actionnaires de la SOFADEX, filiale de la société ANDRIEU (extincteurs neufs proposés), nous bénéficions de tarifs préférentiels tant sur les produits que les pièces inhérentes aux marchés de prestations de service »*

Les explications fournis ne sont pas satisfaisantes.

Concernant le premier élément, le temps moyen de vérification de nos 856 extincteurs est de 10 minutes pour un coût moyen de 2,08 € par appareil soit un coût horaire de 12,48 €. Ce faible montant n'est pas réaliste. D'ailleurs, l'offre de ce candidat pour ces vérifications est inférieure de 250% à la moyenne des 2 autres candidats. Il est à craindre que de nombreuses pièces soient changées indûment lors de ces vérifications si l'entreprise ne veut pas travailler à perte.

Concernant le second élément, les tarifs préférentiels ne s'appliqueront que sur des extincteurs neufs de marque Andrieu puisque l'ensemble de notre parc actuel est de marque Desautel ou Eurofeu.

D'autre part, la plupart des extincteurs proposés ne respecte pas les exigences de performance

foyer type minimales demandées.

Il convient donc de rejeter l'offre du candidat 3 qui est considérée comme anormalement basse et dont les extincteurs proposés ont une performance trop faible.

## 5.2 - Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	50.0
2.1-Moyens humains et matériels affectés à l'opération	20.0
2.2-Exécution des tâches	20.0
2.3-Démarches environnementales	10.0

La note totale finale sera une note sur 100 points (50 points pour la valeur technique / 50 points pour le prix).

### 1/ Valeur technique (50%) :

Elle sera appréciée au regard des renseignements apportés par le candidat dans le cadre du mémoire technique.

Chaque sous critère est noté sur 10 selon le barème ci-dessous:

Note 0: absent ou inadapté      Note 6: moyen, généraliste

Note 2: insuffisant              Note 8: satisfaisant

Note 4: passable                Note 10: optimisé, très bon

La note sur 10 est ensuite affectée du coefficient de pondération correspondant au sous critère (voir ci-dessus).

**2/ Prix 50% :** le prix global sera comparé à partir du détail quantitatif et estimatif ainsi que de la formule suivante:

(Offre la moins disante / Offre du candidat) x 50

## 5.3 -Examen des offres

### A. Valeur technique

#### Examen du sous-critère 1 de la valeur technique « Moyens humains et matériels affectés à l'opération »

	DESAUTEL	EUROFEU SERVICES	PROTECT SECURITE
Note attribuée (avant pondération)	8	8	/
Note attribuée (après pondération) X 2	16	16	/
Observation	satisfaisant	satisfaisant	/

### Examen du sous-critère 2 de la valeur technique « Exécution des tâches »

	DESAUTEL	EUROFEU SERVICES	PROTECT SECURITE
Note attribuée (avant pondération)	8	6	/
Note attribuée (après pondération) X 2	16	12	/
Observations	satisfaisant	capacité à réaliser des plans de sécurité et démarches liées à la sécurité peu développées	/

### Examen du sous-critère 3 de la valeur technique « Démarches environnementales »

	DESAUTEL	EUROFEU SERVICES	PROTECT SECURITE
Note attribuée (avant pondération)	8	8	/
Note attribuée (après pondération) X 1	8	8	/
Observations	satisfaisant	satisfaisant	/

### Synthèse de la notation de la valeur technique

	DESAUTEL	EUROFEU SERVICES	PROTECT SECURITE
Note pondérée sous-critère 1	16	16	/
Note pondérée sous-critère 2	16	12	/
Note pondérée sous-critère 3	8	8	/
Total / 50	<b>40</b>	<b>36</b>	/
Classement	<b>1</b>	<b>2</b>	/

#### *Commentaires candidat **DESAUTEL** :*

Moyens humains et matériels affectés aux prestations de la ville satisfaisants, bonne description du personnel intervenant, bonne performance des extincteurs proposés, exécution des tâches satisfaisantes, démarche environnementale satisfaisante.

#### *Commentaires candidat **EUROFEU SERVICES** :*

Moyens humains et matériels affectés aux prestations de la ville satisfaisants, bonne performance

des extincteurs proposés, capacité à réaliser des plans de sécurité et démarches mise en place par l'entreprise pour répondre aux règles de sécurité lors des interventions peu développées, démarche environnementale satisfaisante.

*Commentaires candidat **PROTECT SECURITE** :*

Candidature rejetée pour offre anormalement basse.

<b>B. Critère prix</b>
------------------------

	DESAUTEL	EUROFEU SERVICES	PROTECT SECURITE
Montant de l'offre	24 251,84	25 065,86	/
Note attribuée / 50	<b>50</b>	<b>48</b>	/
Classement	<b>1</b>	<b>2</b>	/

## 6 - CLASSEMENT DES OFFRES

### 6.1 - Synthèse de la notation des offres

	DESAUTEL	EUROFEU SERVICES	PROTECT SECURITE
Note valeur technique / 50	40	36	/
Note prix / 50	50	48	/
Total / 100	<b>90</b>	<b>84</b>	/
Classement	<b>1</b>	<b>2</b>	/

### 6.2 - Motifs de rejet de l'offre (justifications du classement):

Candidat **DESAUTEL** :

Offre retenue.

Candidat **EUROFEU SERVICES** :

Capacité à réaliser des plans de sécurité et démarches mise en place par l'entreprise pour répondre aux règles de sécurité lors des interventions peu développées, prix un peu élevé.

Candidat **PROTECT SECURITE** :

Offre anormalement basse.

**Observations complémentaires :**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

## **7 - PROPOSITION D'ATTRIBUTION :**

Au vu du classement des offres ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché (la commande) au candidat classé 1er :

Nom du candidat : DESAUTEL

Montant de l'offre : 24 251,84 € HT / 29 102,21 € TTC

Annemasse le 10/10/2019  
M JOURNET, service bâtiment

Copie pour information :

Direction Générale des Services  
Direction des Services Techniques  
Gestionnaire en charge du dossier  
Assistants PEP (opérations CTM)

réponse aux candidats (non retenus et retenu) : CMP